

la newsletter

Mars 2025

N°5

EDITO

Par Aicha Zaïmi Sakhri



L'égalité : ça ne pousse pas tout seul, il faut la cultiver !

L'égalité, ce n'est pas une option qu'on ajoute quand ça nous arrange. Ce n'est pas un « truc » *qui mûrit tout seul avec le temps, ni une faveur que l'on accorde aux femmes « quand elles seront prêtes »*. Et encore moins un concept importé d'ailleurs qui viendrait perturber nos précieuses traditions. Si c'était le cas, ça

ferait longtemps qu'on n'aurait plus besoin d'en parler. Mais non. L'égalité, ça s'arrache, ça se revendique, ça se construit... et surtout, ça s'apprend.

« *Parce qu'on ne naît pas féministe, on le devient* ». L'égalité, avant d'être un combat, est d'abord une prise de conscience. Elle commence par une simple question : Pourquoi ?

Pourquoi les petites filles doivent-elles être sages et obéissantes pendant que les garçons sont encouragés à prendre des initiatives ? Pourquoi les femmes doivent-elles toujours prouver qu'elles méritent un poste, une promotion, un espace de parole ? Pourquoi est-il plus acceptable qu'un homme sorte seul tard le soir alors qu'une femme devra justifier son trajet, son heure de retour et même sa tenue ? Pourquoi, en 2025, devons-nous encore nous battre pour des droits qui devraient être évidents ?

L'éducation : première ligne de front contre le patriarcat

L'égalité s'apprend d'abord à l'école, où il est temps d'arrêter de cantonner les filles aux « métiers féminins » et les garçons aux rôles de chefs. Elle s'apprend dans la famille, où les mères ne devraient plus être les seules garantes de l'éducation des enfants pendant que les pères « *aident* » quand ils ont le temps. Elle s'apprend aussi dans l'espace public, où une femme devrait pouvoir marcher sans craindre les remarques, les sifflements et les regards intrusifs qui lui rappellent sans cesse que sa présence est tolérée, mais jamais complètement acceptée.

Mais l'apprentissage de l'égalité se heurte à un mur dans notre environnement : celui d'une société profondément patriarcale qui continue de considérer les femmes comme des êtres « *à protéger* », ce qui est une autre façon de dire « *à contrôler* ». Ce patriarcat ne se limite pas aux mentalités : il est inscrit dans nos lois, dans nos institutions, dans notre manière de répartir les rôles et les privilèges.

L'égalité sans lois, c'est du vent

On aime nous dire « *qu'il faut laisser les choses avancer doucement, qu'il faut laisser le temps aux mentalités d'évoluer* ». C'est faux. Rien n'avance sans un cadre juridique solide. L'histoire nous l'a prouvé : aucun droit n'a été concédé de bon cœur par les systèmes en place. Ce qui fait bouger les choses, ce sont les mobilisations, la pression des associations féministes et des activistes, et surtout, des lois claires et appliquées. Car oui, une égalité sans cadre juridique, c'est comme une salade sans huile : ça manque de saveur et donc ça ne fait pas mincir !

Prenons un exemple concret : le Code de la famille. En 2004, sa réforme avait été saluée comme une avancée majeure. Vingt ans plus tard, il montre ses limites. Le nouveau code de la famille annoncé dévoile déjà ses limites. Tant qu'il continuera à accorder à l'homme la « *Quiwamah* », comment peut-on parler d'égalité ? Tant que l'héritage restera inégalitaire, comment peut-on affirmer que les femmes ont les mêmes droits que les hommes ? Tant que les violences à l'égard des femmes sont un parcours du combattant pour une femme qui veut porter plainte, comment peut-on dire que la justice est de son côté ?

L'égalité sans indépendance économique n'existe pas !

Et que dire du droit au travail ? Bien sûr, les femmes ont le droit de travailler. Mais dans la réalité, elles doivent encore affronter une multitude d'obstacles : des mentalités qui les renvoient à la maison, des employeurs qui hésitent à les embaucher en raison du mariage et des enfants, des conditions de travail précaires, des salaires insuffisants, et un manque de protection contre le harcèlement.

Résultat ? Le taux d'activité des femmes marocaines est l'un des plus bas au monde. Mais pas seulement à cause du mariage et des enfants.

Si beaucoup de femmes restent en dehors du marché du travail, c'est aussi parce qu'il n'y a tout simplement pas assez d'emplois, et que ceux qui existent offrent peu de perspectives d'évolution et des salaires qui ne permettent pas de vivre dignement.

Pourtant, il ne faut pas oublier qu'au Maroc, 20 % des foyers sont dirigés par des femmes. Ces cheffes de ménage, souvent invisibilisées, portent à bout de bras des familles entières, bien qu'elles aient un accès limité aux opportunités économiques. Et que dire de tout ce travail invisible, du soin aux enfants à la gestion du foyer, en passant par l'aide aux personnes âgées, et de cette charge mentale qui reposent encore largement sur les épaules des femmes sans être reconnu, ni rémunéré ?

Sans politiques publiques volontaristes – crèches accessibles, égalité salariale, protection des travailleuses du secteur informel – l'égalité économique restera un vœu pieux ! Car l'indépendance financière n'est pas un luxe : c'est la clé de l'autonomie et de l'émancipation. Et il est grand temps de sortir du discours sur « *l'accès des femmes au travail* » pour s'attaquer à la vraie question : comment leur garantir un emploi digne, stable, bien rémunéré et équitable ?

L'égalité n'est pas une faveur, c'est un droit

On peut apprendre l'égalité, la défendre, la revendiquer... mais si elle ne s'écrit pas noir sur blanc dans la loi et ne se traduit pas en mesures concrètes, elle reste une illusion. Et soyons honnêtes : les belles promesses ne suffisent plus. Ce qu'il nous faut, ce sont un code de la famille plus égalitaire, des lois audacieuses, des sanctions dissuasives, une justice qui protège réellement les femmes, un cadre juridique qui ne laisse plus de place aux interprétations rétrogrades.

Alors oui, l'égalité, ça s'apprend. Mais surtout, ça s'impose. Dans l'éducation, dans les mentalités, dans le milieu professionnel et surtout, dans les textes de loi. Parce qu'un droit n'est pas une faveur que l'on accorde quand ça arrange. C'est un acquis qui doit être inaliénable. Et chez nous, il est grand temps de passer des discours aux actes.

Aïcha Zaïmi Sakhri

Directrice de publication,

Egalitemag

ACTUS

Par Nisrine Salaqi



À travers un hommage inspiré par la pensée de Fatima Mernissi, la Fédération de la Gauche Démocratique a honoré trois pointures du féminisme marocain : Latifa Jbabdi, Najat Ikchich et Nouzha Skalli. Une distinction qui met en lumière les avancées obtenues, mais aussi les combats en cours.

Si la reconnaissance des militantes féministes est essentielle, elle soulève aussi une interrogation : où en est réellement la lutte pour l'égalité au Maroc ? Lors de son évènement, la FGD a salué les progrès réalisés, mais a aussi pointé du doigt les défis persistants, notamment en matière législative. La refonte du Code de la famille, perçue comme inaboutie par de nombreuses militantes, illustre les résistances auxquelles se heurte encore la cause des femmes dans le pays.

Lors de cette rencontre organisée à Casablanca, les intervenantes ont exprimé une préoccupation commune : la réforme de la Moudawana, qui, vingt ans après son adoption, peine à répondre aux aspirations. Latifa Jbabdi, militante de longue date, a souligné « *la contradiction entre les résultats du débat et les engagements internationaux du Maroc* », insistant sur la nécessité de traduire ces principes en réformes concrètes.

De son côté, Najat Ikchich a évoqué l'urgence de réviser les textes pour mieux protéger les femmes, notamment en zone rurale. Ses actions contre les mariages précoces et pour l'accès des jeunes filles à l'éducation n'ont eu de cesse de démontrer des inégalités persistantes. « *Inégalités ne pouvant être résolues sans une volonté politique affirmée* ».

Nouzha Skalli a, quant à elle, rappelé que « *la présence des femmes dans les sphères politiques et institutionnelles reste largement insuffisante* ». L'ancienne ministre continue ainsi de batailler pour une meilleure représentation féminine dans les instances décisionnelles.

La rencontre a été l'occasion de rappeler que la pensée de Fatima Mernissi, grande théoricienne du féminisme marocain, résonne encore aujourd'hui comme un appel à poursuivre le combat. Et ce, afin que les réformes passent de l'état de promesses à celui de réalités pour les générations futures.

[Lire l'article sur le site](#)

ACTUS

Par Nisrine Salaqi



Réforme du Code de la famille : les féministes pressent le gouvernement

À l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes, plusieurs collectifs féministes marocains ont adressé une lettre ouverte au Chef du gouvernement, appelant à une révision en profondeur du Code de la famille. Le texte, bien que progressiste à l'époque de sa promulgation, est aujourd'hui jugé insuffisant et en décalage avec les réalités sociales du pays.

Dénonçant des dispositions juridiques qui perpétuent les inégalités, en particulier dans les domaines du mariage, du divorce, de l'héritage et de la garde des enfants, le courrier a encouragé une réforme en mesure d'assurer des droits équitables aux femmes.

Présidente de l'Union de l'Action Féminine (UAF) et avocate, Aïcha Alahiane analyse les failles des propositions récemment dévoilées. La militante revient en outre sur les leviers d'action déployés par la société civile et les obstacles institutionnels à surmonter pour aboutir à un cadre législatif réellement égalitaire. Analyse et perspectives.

« Le combat pour l'égalité ne peut se limiter aux lois »

Quelles sont les réclamations prioritaires de votre mouvement en ce qui concerne le projet de réforme ?

Nous plaçons pour des changements intégrant les évolutions sociales, alignés sur la Constitution de 2011 et les conventions internationales. Il s'agit de reconnaître les femmes comme partenaires décisionnelles au sein de la famille et d'abolir des pratiques comme la polygamie et le mariage des mineures. L'égalité patrimoniale, notamment l'accès aux biens acquis durant le mariage et l'égalité successorale sont aussi des revendications clés.

Les lois protégeant les femmes contre les violences existent, mais leur application reste souvent insuffisante. Y a-t-il moyen de garantir une meilleure protection des concernées ?

La loi 103-13 contre les violences faites aux femmes demeure inefficace, car elle ne couvre pas tous les aspects de la chose (viol conjugal, violence institutionnelle, violences politiques...). Elle manque de mécanismes concrets et ne prévoit pas de sanctions contre les autorités en cas de défaillance. Il est donc nécessaire d'adopter une législation globale permettant la prévention, la

protection, la prise en charge des victimes et la lutte contre l'impunité. Cela passe par une réforme du Code pénal, du Code de procédure pénale et aussi par l'élimination de toutes les dispositions discriminatoires. Des fonds dédiés et des centres d'accueil adaptés sont également requis.

Selon vous, comment ancrer la culture de l'égalité et lutter contre les stéréotypes de genre au Maroc ?

Le combat pour l'égalité ne peut se limiter aux lois. L'éducation est un levier central pour instaurer une réflexion dès le plus jeune âge et éliminer les représentations sexistes. En parallèle, le secteur médiatique doit jouer son rôle de sensibilisation de l'opinion publique et informer les femmes, car de nombreuses victimes ignorent tout de leurs droits, particulièrement en milieu rural.

[Lire l'article sur le site](#)



CHRONIQUE

La guerre de l'addition a eu lieu et les plats n'étaient même pas bons !

Par **Lilia Sbai**

Je me suis amusée à comparer la récurrence des débats les plus houleux sur les réseaux sociaux et à ma grande surprise, ce ne sont ni les guerres, ni les religions, ni même les finances publiques qui remportent la palme des propos virulents sur fond de menaces de mort.

[Lire la chronique](#)

LES CLÉS DE L'ÉGALITÉ

Savoir demander ce que l'on mérite : l'art d'oser et de négocier

Par **Tina Zschiegner**

Obtenir ce que l'on mérite n'est ni une question de chance, ni un caprice : c'est une compétence. Promotion, reconnaissance, projet ambitieux... Apprenez à formuler vos demandes et voyez-les enfin aboutir !

[Lire l'article](#)



ACTUS

Les intrépides : Le tome 2 désormais disponible

Par **Nisrine Salaqi**

Forte d'un premier succès éditorial, Mentor'Elles remet le couvert avec un nouvel ouvrage rendant hommage aux femmes marocaines.

Kan ya makan...

[Lire l'article](#)

*Si on vous l'a transféré n'hésitez pas à vous abonner pour la recevoir chez vous et surtout,
à partager autour de vous!*



En partenariat
avec
RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité



Merci de nous lire et de nous faire connaître !

EGALITÉMAG.com



Faites-nous part de vos commentaires par e-mail : contact@egalitemag.com

et invitez un ami à s'inscrire à notre Newsletter.

Vous recevez cet e-mail parce que vous vous êtes inscrit à La Newsletter de égalitémag.com

[Gérer vos préférences](#) | Voir notre politique de confidentialité | [vous désabonner](#)

Copyright © EGALITEMAG.com, 2025